



Direction des Affaires Juridiques et de la
Commande Publique
Service Affaires Juridiques

Montpellier, le 10/06/2021

Monsieur Clément POURÉ

[dada+request-1046-
aac274da@madada.fr](mailto:dada+request-1046-aac274da@madada.fr)

N/Réf. : ON/BD/ER/EL n°2021-082DAJ

Objet : Demande de documents administratifs

Monsieur,

En réponse à votre mail reçu le 3 mai 2021 par lequel vous demandiez communication de documents administratifs relatifs aux contrats signés entre sur la commune de Montpellier et la société HikVision, je vous informe que la commune n'a aucune relation contractuelle avec ladite société.

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble, veuillez agréer, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général des Services

Olivier NYS